

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 20 AVRIL 2021

PRESENTS : Mmes et M.M. GABORIT, CHATEIGNER, GODREAU, SACHOT, CAIGNON, VINCENDEAU, OUVRARD, PINEAU, AGESNE, BERTHEAU, MOREAU, MAUFFREY, JOYAU-RAUTUREAU.

ABSENTS EXCUSES : Mme NOGIER et Mr GIRAUD

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mr VINCENDEAU Michel a été désigné secrétaire de séance.

1- RENCONTRE AVEC MR FRANCK BONHOME, DU SERVICE URBANISME, DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

Mr Franck BONHOME, recruté depuis le mois de février 2021 à la Communauté de Communes, est venu se présenter aux élus. Il a donné connaissance au conseil des différents missions du service urbanisme.

Il a évoqué la réunion de ce jour entre Mr BAZIN, du CAUE de la Vendée, lui-même responsable urbanisme et d'élus des communes du Tallud Ste Gemme, de Chavagnes-les-Redoux et de Monsireigne pour sillonner les cours de bourg afin de les revitaliser.

2 – INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE (035-21)

Monsieur le Maire demande au conseil de fixer le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2021. Il rappelle qu'un montant de 106.25 € a été attribué à la Paroisse St Joseph des Monts et Vallées, pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de verser à la Paroisse St Joseph des Monts et Vallées, une somme de 106.25 € pour l'année 2021.

3 – TRAVAUX EN COURS (036-21)

☞ Travaux de réhabilitation du Foyer rural : Mr Joël CHATEIGNER, adjoint aux bâtiments, informe le conseil qu'il a reçu un devis pour le lot 2 « gros œuvre ».

La modification qui serait à apporter par rapport au marché initial, donnerait la plus-value suivante :

<u>Entreprise</u>	<u>Montant HT base</u>	<u>Avenant Précédent</u>	<u>Avenant H T</u>	<u>Nouveau montant H.T.</u>	<u>Variation totale</u>	<u>Commentaire</u>
GALLO Lot 2 G.O	32 294.61 €	+ 3 640.00	+ 3 050.72	38 985.33 €	+ 20.72%	Chaufferie : piquage mur – gobetis en enduit gris – bouchement d'un placard

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Considérant la nécessité de faire réaliser ces travaux :

- accepte cet avenant en plus-value,
- autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant à intervenir ;

→ Mr CHATEIGNER informe le conseil, qu'après avoir obtenu des renseignements de la Préfecture, il est possible de faire un avenant avec une moins-value pour la chaudière prévue au marché et de faire une plus-value pour une nouvelle chaudière redimensionnée pour chauffer les salles 1 et 2 et la mairie.

→ Mr CHATEIGNER indique qu'il y aura d'autres avenants, notamment pour passer le réseau électrique derrière le meuble évier de la salle N°2.

La prochaine réunion de chantier est fixée demain, mercredi 21 avril.

4 – DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION

- Devis PUBERT pour l'achat de la sarcleuse pour 2 351.05 €. Celle-ci est achetée en commun avec la commune du Tallud Ste Gemme.

5 – REUNION DE COMMISSION

☞ commission communication : Mme Christelle CAIGNON, adjointe à la culture et à la communication a informé le conseil que l'impression de la gazette est prévue pour fin juin.

D'autre part, suite à la diffusion sur la newsletter, d'un article souhaitant trouver des bénévoles qui seraient prêts à réaliser des motifs avec des palettes en bois afin de décorer un peu plus les places au moment des fêtes de fin d'année, des volontaires ont accepté de participer. L'appel est de nouveau lancé aux habitants qui le souhaitent de rejoindre le groupe.

15 - INFORMATIONS DIVERSES

Lotissement des Acacias, tranche 1B : Mr Joël CHATEIGNER rappelle au conseil que dans le règlement du permis de lotir, de 2014, il était prévu que le lot N°24 était réservé en priorité à la construction de logements locatifs publics sans que cette

disposition soit exclusive. Mr Joël CHATEIGNER informe le conseil qu'il ne sera pas donner suite à des locatifs dans ce lotissement. Tous les lots seront destinés à la vente.

La bonne terre récupérée au démarrage des travaux a été roulée par des exploitants, pour eux. L'argile a été déposée dans le terrain communal longeant le chemin de la Roche Batiot, pour y faire peut-être un jour un bassin d'orage qui récupérerait les eaux pluviales du centre bourg.....

Achat éventuel d'une bande de terrain entre le garage Pierrick OUVRARD et le bassin d'orage : Mr Joël CHATEIGNER a présenté le plan au conseil. Pierrick OUVRARD doit entretenir une pointe de terrain en fond de parcelle qui pourrait être vendue à la commune. Le sujet sera discuté lors d'une prochaine réunion.

Café-restaurant le Cap : Mr ONFROY demande une remise gracieuse de loyers depuis le mois de janvier dernier. Le conseil prendra une décision ultérieurement.

Elections départementales et régionales : Elles auront lieu le dimanche 20 juin 2021 de 8 H à 18 H. Le second tour aura lieu le dimanche 27 juin dans les cantons, régions ou collectivités où il devra y être procédé.

Les permanences seront fixées lors de la prochaine réunion de conseil.

Passeport du civisme : Mme Anne GODREAU a fait part au conseil de la rencontre qu'elle a eue avec Mme Véronique JOLY de Sèvremont qui a mis en place ce passeport. Mr ETOURNEAU qui fait l'école des CM1 et CM2 à Monsireigne est d'accord sur ce projet. La Directrice va également être contactée.

Un modèle de passeport a été présenté au conseil avec les actions qui pourraient être menées. Le sujet est à approfondir pour le mettre en place à l'école, à la prochaine rentrée scolaire.

Pédibus pour se rendre à l'école : Un pédibus sera mis en place lors de la semaine de la mobilité (du 31 mai au 4 juin) pour que les enfants du bourg, qui le souhaitent, aillent à l'école à pied.

Prochaines réunions de conseil :

- le mardi 25 mai 2021,
- le mardi 22 juin 2021,
- le lundi 12 juillet,

Commission bâtiments : Elle se réunira le jeudi 20 mai, à 19 H. Le rendez-vous est fixé au café.

Vu par le secrétaire de séance : Michel VINCEDEAU

Le Maire : Michel GABORIT

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Monsireigne. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE MONSIREIGNE' around the perimeter, a central emblem with a cross and a star, and the number '3' at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.